

Bonjour,

Enquête sur la délimitation de la mer au sein des courant littoraux de Soustons et Vieux Boucau.

Je suis favorable à la solution N°3 qui place la limite transversale de la mer alu pied du barrage principal d'entrée qui sépare l'estuaire du lac marin
Bien Cordialement

Jacques NOGARO

